

# Newsletter

Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme

N°16





# RENOUVELLEMENT DE NOTRE CHARGÉE “E.P.Z” !

*Elisa Pothée*

*Amanda Alden*

“ Quand on parle de droits humains, il est facile de penser à des événements négatifs. Chaque jour, nous entendons de nouvelles informations qui nous poussent à questionner nos engagements, nos choix, et nos stratégies. Pourtant, après avoir passé deux ans à l'Alliance, je ne retiens que du positif.

Je retiens la motivation des équipes qui travaillent afin de créer un cadre dans lequel le pro bono est accessible, intéressant, et en perpétuelle évolution !

Je retiens également les partenariats, qui donnent à l'Alliance toute son unicité : rares sont les associations qui vous permettent de collaborer si étroitement avec des avocats et des organisations, tous aussi engagés que disponibles afin de lutter pour un monde plus juste !

Au contact de ces partenaires, j'ai pu apprendre beaucoup, tant sur le plan professionnel que personnel. Je quitte l'Alliance, mais je garde avec moi cette humanité, ces rencontres épanouissantes, et cette conviction qu'il y a encore beaucoup à faire pour défendre les droits humains.

Merci pour votre confiance et votre disponibilité. Ça a été un réel plaisir pour moi de vous rencontrer, vous assister, afin de servir les meilleurs intérêts des enfants que nous accompagnons !

Je pars désormais vers de nouveaux horizons, et laisse ma place, avec grande sérénité, à Amanda ! ”

“Je suis ravie de rejoindre l'AADH en tant que chargée de programme Enfance Précarité Zéro ! C'est avec grand plaisir que je retrouve Elisa Pothée, avec qui j'ai travaillé à l'ASE, pour ma semaine de passation. Un grand merci à elle pour son accueil chaleureux !

Spécialisée en droit des étrangers, j'apporte plusieurs expériences dans la formation juridique et le conseil aux accompagnateurs, que je suis impatiente de partager avec les partenaires de l'AADH. Mes diverses expériences sur le terrain en France, aux États-Unis et en Grèce, notamment dans l'accompagnement administratif et juridique des personnes exilées, ont enrichi mon expertise.

Je suis motivée à mettre mes compétences au service de l'AADH et me réjouis à l'idée de vous rencontrer tous et de collaborer ensemble !”



# LES TEMPS FORTS DU PRO BONO

*71 requêtes attribuées depuis  
janvier 2024*

*4 nouveaux Partenaires  
associatifs*

- Human Rights Observers (HRO)
- L'ISA : immobilière solidaire et associatif
- Réseau COP1
- ILAAD (International League Against Arbitrary Detention)

*3 nouveaux Cabinets et  
1 adhésion individuelle*

- Cabinet A. Pawlotsky
- Cabinet A. Doumi
- Cabinet V. Jacquet
  
- Maître Clément Praver





# LANCEMENT DU PROJET CO.AS.T

## *My Coming of Age Story*

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement du programme C.O.A.S.T en avril, ayant pour **objectif de former et d'équiper de manière plus efficace les administrateurs ad hoc**. Ces administrateurs sont désignés par la justice pour suivre les dossiers des mineurs incapables de le faire eux-mêmes.

L'objectif principal sera de développer des programmes de formation et de mener des recherches sur le rôle des administrateurs ad hoc dans **sept pays européens** afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes lors de leur passage à l'âge adulte.

Ce programme est réalisé en collaboration avec des partenaires de KIND (**Belgique, Slovaquie**), le CIR (**Italie**), le PIC (**Slovénie**) et European Lawyer in Lesvos ELIL (**Grèce et Pologne**).

CO.A.ST est financé par la Commission européenne pour une durée de deux ans.



# NOS ÉVÈNEMENTS EN FAVEUR DE L'ENFANCE



## RÉUNION SUR LES VIOLENCES SEXUELLES INFANTILES

*Le 20 février, Cabinet Allen & Overy*

Avocats et ONG se sont retrouvés pour échanger sur les défaillances dans les procédures de signalement, dans le repérage des enfants victimes, dans le système judiciaire (insuffisances dans la mise à l'abri de l'enfant) ainsi que le soutien que les avocats membres de l'Alliance pourrait offrir. Ont été proposés des outils (fiches récapitulatives des droits des victimes et comportements à adopter, fiches sur les signalements, aide d'avocats sur les rejets des signalements & formations).

## FORMATION EN DROIT DE LA FAMILLE

*Le 14 mars 2024, Cabinet Dechert*

Cette formation, dans le cadre du programme PBCE, a abordé les notions essentielles du droit de la famille, telles que le divorce, la situation des enfants en cas de séparation, ainsi que la technicité des procédures telles que l'astreinte, le référé et l'assignation.

Nous remercions chaleureusement Maître Leïla AÏSSAOUI et Maître Jennyfer Bronsard d'avoir animé cette formation et d'avoir mis à profit leur expertise.





# AADH & ARIANA MIXART

## *Intervention dans le Centre éducatif fermé de Mulhouse*

Le programme MIX'ART : "Libres d'Êtres Responsables avec l'AADH" a enfin vu le jour avec son tout **premier atelier de sensibilisation au droit des mineurs sous main de justice** à Mulhouse.

Animé par Maître Antoine TANTARO du cabinet Allen & Overy et Madame Hajar MASBAH intervenante artistique et docteur en anthropologie, cet atelier a permis aux jeunes de découvrir l'art et le droit.

Cette expérience leur a ouvert des perspectives pour leur réinsertion future en les aidant à comprendre leurs droits et leurs responsabilités.

Un « carnet de route » contenant une sélection de leurs dessins accompagnés de leur vision des droits sera bientôt disponible.

---

*“ Il y a un gain progressif de la confiance chez ces jeunes qui laissent entrevoir une curiosité et des capacités intellectuelles indéniables, porteur d'espoir. ”*

*“ Le monde du travail, de l' « administratif » et à fortiori le droit du travail sont des concepts qui pour ces jeunes demeurent très abstraits ou sont abordés uniquement à travers les images caricaturales qu'on peut leur donner dans la société, la musique, les médias (les impôts enrichissent l'Etat, être salarié c'est se soumettre, etc.) ”*

*“ Il est intéressant justement de susciter pour la première fois cette réflexion chez ces jeunes et de leur transmettre des connaissances ”*

Antoine Tantaro





# PARTENARIAT BNPP/ ALLEN&OVERY & AADH

## *Les juristes et les avocats main dans la main pour aider les mineurs non accompagnés*

BNP Paribas et le cabinet Allen & Overy se sont lancés un défi : travailler ensemble dans le cadre de notre programme “Enfance Précarité Zéro” afin d’aider les Mineurs Non Accompagnés dans leurs démarches juridiques visant à obtenir la protection du statut de réfugié ou un titre de séjour leur permettant de travailler et/ou d’étudier légalement en France.

Deux sessions de formation ont été organisées en mars par l’AADH portant sur le **droit d’asile pour les MNA** et les **titres de séjour pour les MNA**.

Grandement appréciées, elles permettent aux équipes de Allen & Overy et de BNP Paribas de découvrir le monde des MNA et de se préparer au suivi de leurs premiers dossiers avec l’aide d’Amanda Alden.

Nous avons hâte de voir la suite de ce partenariat !



[www.mimoasile.com](http://www.mimoasile.com)

Dans le cadre de son initiative visant à contribuer à l'amélioration de l'accès à l'asile pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) en France, l'AADH a développé une application en ligne en 5 langues. Cette application permet aux MNA de suivre l'avancement de leur demande de protection internationale.

Cet outil a été mis à jour depuis la dernière loi immigration de janvier 2024.

---

## Les enlèvements internationaux d'enfants



Nous sommes ravis de vous annoncer la sortie imminente de notre vidéo sur les enlèvements internationaux d'enfants !

Cette vidéo présente le témoignage de deux avocates dévouées, Jessica Garestier et Laure Arnaud, qui ont pris en charge un dossier poignant dans le cadre du Pro Bono de l'AADH.

*“On pense toutes le deux que la présence d'un avocat dans ces dossiers contribue à l'amélioration de la situation de la personne”*



---

Le 24 mai 2024, à partir de 19h30, au prestigieux cabinet Hogan Lovells,  
situé au 17 Avenue Matignon, 75008 Paris



Cet événement de charité **sous le signe, cette année, des Paillettes** réunira des avocats engagés dans la défense des droits humains & des associations Partenaires œuvrant pour la protection de l'enfance.

L'objectif de cette soirée est de mettre en lumière les acteurs les plus dynamiques dans le domaine de la protection des droits humains et de l'enfance, à travers la **remise de trophées** à 2 cabinets d'avocats et à 2 ONG (tant nationales qu'internationales).

Une vente aux enchères caritative d'œuvres d'art, orchestrée par maître Gwenaëlle Le Cloirec permettra de lever des fonds en faveur de la protection de l'enfance. Nous exprimons toute notre gratitude envers les généreux donateurs et artistes renommés tels que Frédéric Chaubin, Rachid Koraïchi, Cécile Baudoncourt, J.P Razon, Mila Lights, Daniele Martignoni !

# Nous soutenir

Première plateforme de pro bono en France, l'AADH se bat depuis 2009 pour (re)mettre l'humain au cœur de la pratique juridique. Découvrez comment vous pouvez soutenir l'Alliance.



## *Je deviens membre*

**30% des avocats changent de profession durant les 10 premières années** d'exercice, la perte de sens étant citée comme l'un des facteurs les plus importants de ce désintérêt. **Faire du pro bono**, c'est travailler sur des dossiers variés, enrichissants intellectuellement et humainement, avec un véritable impact. Remettez l'humain au cœur du droit, rejoignez l'AADH.

[Agir avec nous](#)

♥ [aadh.fr/agir-avec-nous](https://aadh.fr/agir-avec-nous)

## *Je fais un don*

Votre contribution peut faire la différence dans la vie de centaines de personnes. En outre, tout don ouvre droit à une **réduction d'impôt égale à 66 %** du montant versé : si vous choisissez de donner 50 €, vous donnerez en réalité **17 €** ; si vous optez pour un don de 100 €, vous donnez effectivement **33 €**, etc. Grâce à votre générosité, vous facilitez l'accès à la justice pour tous.

[Merci !](#)

♥ [aadh.fr/nous-soutenir](https://aadh.fr/nous-soutenir)



## *Je fais mes courses en ligne*

Vous pouvez aussi nous soutenir gratuitement à chaque achat en ligne ! Sur Helpfreely, vous pouvez choisir parmi des milliers de boutiques en ligne et une partie de ce que vous y dépensez ira automatiquement à l'AADH. C'est **facile, solidaire, et 100% gratuit**.

[En savoir plus](#)

♥ [aadh.fr/help](https://aadh.fr/help)





*Être défendu,  
un droit  
universel*

✉ [info@aadh.fr](mailto:info@aadh.fr)

🌐 [aadh.fr](http://aadh.fr)

